



ASSOCIATION SYNDICALE LIBRE DE GRAND VILLAGE

secretariat-grandvillage77240@orange.fr

grandvillage77240@gmail.com

grandvillage77240.e-monsite.com

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE du 20 mars 2015

Chers résidents et propriétaires de Grand Village,

Nous avons l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale de l'ASGV, qui aura lieu à **la salle SODBURY à Cesson-La-Forêt** (proche de la piscine), le **vendredi 20 mars 2015**.

Au cas où vous ne pourriez pas participer personnellement à cette assemblée, nous annexons un pouvoir en dernière page afin de vous faire représenter.

Les enregistrements commenceront à 20H00 pour se clôturer à 20H45. Le verre de l'Amitié sera servi durant ce laps de temps.

Si le quorum n'était pas atteint, une nouvelle Assemblée Générale aurait le vendredi 20 mars 2015, à 21 H 15, et au même endroit. La délibération se ferait sans condition de quorum, conformément aux statuts.

Ordre du jour

1. Approbation à main levée du Procès Verbal de l'Assemblée du 21 mars 2014.
2. Rapport moral 2014 et Orientation 2015.
3. Rapports d'activités du Conseil Syndical pour 2014.
4. Rapports financiers
5. Votes :
 - Première résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes de l'exercice 2014 et donne quitus au Conseil Syndical.
 - Deuxième résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les budgets prévisionnels 2015 et 2016
 - Vote en vue de l'élection des membres du Conseil Syndical : l'Assemblée Générale approuve l'élection des membres du Conseil Syndical
6. Questions diverses

Liste des pièces jointes

• Pièces obligatoires pour valider les décisions à prendre :

Compte de résultats 2014

Bilan au 31 décembre 2014

Budgets prévisionnels 2015 et 2016

• Pièces complémentives :

Questions diverses : annexe 1

Appel à candidature : annexe 2

Pouvoir nominatif : annexe 3

Liste des délégués de rues : annexe 4

1. Approbation à main levée du Procès Verbal de l'Assemblée du 21 mars 2014.

Celui-ci vous a été distribué en avril 2014.

Il est accessible sur le site : grandvillage77240.e-monsite.com et consultable au local ASGV.

2. Rapport moral 2014 et Orientation 2015

L'exercice 2014 s'est déroulé de manière assez linéaire, conformément aux objectifs indiqués dans le paragraphe « ORIENTATIONS » de notre Assemblée Générale du 21 mars 2014.

2.1 – Gestion du Personnel :

- Madame Sylvie COUPARD assistante administrative est maintenant bien en place et tous les copropriétaires et fournisseurs qui ont eu recours à ses services tant ont pu apprécier ses compétences et sa courtoisie.
- Monsieur André WOJCIK jardinier a continué son activité malgré 1 arrêt maladie de 5 semaines en Février/Mars et 1 arrêt accident du travail de 11 semaines du 10 septembre au 2 décembre. Pour pallier à cette longue absence nous avons recouru aux services de Pôle Emploi et recruté un remplaçant en CDD. Monsieur Brice GUILLEMBERT a donné toute satisfaction.

2.2 – Communication générale ASGV :

- Nous avons continué à recourir aux services des Délégués de Rues afin de développer les relations entre le Conseil Syndical et les Copropriétaires. La réunion du 8 octobre a mis en évidence un réel besoin de communication. Toutes les demandes sont prises en compte et reçoivent une réponse rapide.
- Le Conseil Syndical se réunit en moyenne une fois par mois et les comptes rendus sont adressés aux Délégués de Rues.
- GV INFOS adossé aux 4 appels de charges trimestriels fait maintenant partie de la communication attendue et appréciée du plus grand nombre.

2.3 – Espaces Verts / Mobilier urbain / Eclairage

- L'abattage et les grands élagages prévus dans le plan triennal 2012 – 2014 ont été réalisés conformément aux prévisions. Seules les replantations restent à effectuer.
- Les haies de pignons les plus en dehors des règles de la copropriété (16 sur les 47 existantes) ont été taillées en février. Il reste maintenant à pérenniser la taille régulière de l'ensemble (1 fois / an) par un contrat annuel.
- Le contrat de tonte d'herbe et de ramassage des feuilles par la société PAM a été défectueux au cours de plusieurs passages. Nous avons conclu un nouveau contrat avec la Société VOISIN pour un prix inférieur et une prestation un peu supérieure. à compter du 1er janvier 2015.

2.4 – La Fibre Optique / La télévision :

- L'année 2014 a permis à tous les copropriétaires de pouvoir souscrire à de nouveaux contrats permettant de recevoir simultanément la Télévision, le Téléphone et Internet grâce à la fibre optique. Après quelques difficultés surtout d'ordre technique dans les VRD le service semble maintenant en ordre de marche sur l'ensemble de Grand Village.

2.5 – Cadre de Vie / Habitat

- Le nombre de mutations a augmenté de % par rapport à 2013. Elles sont systématiquement assorties de l'état de conformité joint à la demande de renseignements notariée.
- Nous avons enregistré demandes d'autorisation de travaux
- Les incivilités : suite à notre démarche auprès du Commissariat de MOISSY CRAMAYEL, en juillet, il semble que notre intervention ait eu un effet positif qui s'est traduit par des rondes de la Police Nationale et des Polices Municipales de CESSON et VERT SAINT- DENIS qui ont donné lieu à des contrôles et interpellations. A ce jour, nous constatons avec satisfaction une baisse de la fréquentation des perturbateurs mais il nous appartient à tous, tant collectivement qu'individuellement de rester vigilants et de signaler les actes délictueux.
- Il est regrettable de constater que les papiers gras, emballages et déjections canines continuent de polluer notre environnement.

2.6 – Trésorerie / Comptabilité :

- Nous avons constaté qu'un trop grand nombre de copropriétaires ne payaient pas leurs charges en temps utile et décidé de mener de manière systématique une action de recouvrement qui a déjà porté ses fruits.
- Les Chiffres du Bilan et du compte d'exploitation 2014 ainsi que les comptes prévisionnels 2015 et 2016 sont en votre possession. Si vous avez des commentaires à apporter ou des questions à poser, nous sommes à votre disposition pour vous apporter les précisions nécessaires.
- A compter du 1er janvier 2015, la comptabilité (sauf les payes) sera traitée par nos soins.

2.7 Orientations 2015 :

- *Les Espaces Verts* constituent de loin le plus grand poste des dépenses. La replantation des 25 arbres sera faite à l'automne 2015 selon des critères (choix des essences, distances) qui devraient à l'avenir éviter les problèmes de proximité avec les habitations, limiter les élagages et conserver aux sujets leur port naturel.
- *La qualité de l'environnement de Grand Village* est un élément primordial de notre cadre de vie. Nous vous soumettons 2 devis de travaux certes importants mais que nos finances sont en mesure d'assumer sans augmenter le montant des cotisations : - La réhabilitation du mur de la rue d'Ormesson, (en même temps que la commune de Vert Saint Denis compléterait la clôture contigüe sur le Terrain du Cheval)
- *La remise en état* du parking de 16 places (perpendiculaire à la rue Dionet) rue d'Ormesson.
- *Cinquantenaire de Grand Village* :
Un de nos grands projets sera sans nul doute la préparation de cet événement qui aura lieu le **Dimanche 12 Juin 2016**
Le Comité de Pilotage a déjà commencé à travailler et sollicitera toutes les bonnes volontés pour la réussite de notre fête. Faites-nous parvenir vos documents (qui vous seront rendus après usage) Photos, Films, Cartes Postales etc..
- *Renouvellement du Bureau* :
Je tiens à remercier très chaleureusement Franck SURENA dont le double mandat arrive à expiration et qui a géré sans coup férir tous les problèmes de TV et de fibre optique survenus entre l'ASGV, Prestantennes, les différents prestataires et les copropriétaires. Il assure en plus depuis des années de manière très professionnelle la sono et la vidéo de nos réunions, je le prie instamment de bien vouloir continuer sa prestation. J'insiste pour qu'il soit remplacé par un nouveau membre auquel il saura passer le relais.
- Mon premier mandat de 3 ans arrive également à terme et, si vous souhaitez que je continue le travail au sein du Conseil Syndical j'essaierai de m'y employer de mon mieux, à la condition que tous les membres prennent leur part de la tâche.

Je vous remercie de votre attention

Jean GUILLON



Président de l'ASGV

3. Rapports d'activité du Conseil Syndical pour 2014

A. URBANISME et TRAVAUX – VENTES

A.1 Constitution des dossiers fournis aux notaires en vue de réalisation d'actes de vente : Nous avons constitués un ensemble de 14 dossiers ce qui représente un renouvellement de nos résidents d'environ 3,80 % sur un an (12 dossiers en 2013).

A.2 Suivi des programmes des travaux d'entretien des voiries à la charge des mairies et travaux des concessionnaires :

Pour les travaux de renouvellement des câbles basse tension à la charge de ERDF initialement prévus pour certains dès 2013 dans les rues de Dammarie, d'Ivigny, d'Avon et de Seine-Port, ceux-ci pourraient être reprogrammés en 2015 ou 2016. Pour GRDF, seuls

les travaux de remplacement des canalisations en cuivre par des canalisations en polyéthylène rue de Tournan pourraient être reprogrammés en 2014.

A.3 Suivi des projets limitrophes et susceptibles d'avoir des incidences sur Grand Village

Mur rue d'Ormesson

A.4 Suivi des demandes de travaux effectuées par les résidents.

2 demandes pour un projet de modification ont été présentées par des résidents auprès de l'ASGV sur un an (4 en 2013)

Rappelons que pour tous les travaux qui modifient l'aspect extérieur des maisons, l'accord de l'ASGV préalable et le dépôt ensuite d'une déclaration de travaux (voire d'une demande de permis de construire selon les cas) en mairie, sont obligatoires.

Il nous semble toujours utile de répéter que cette obligation n'a pas pour objectif de vous empêcher de réaliser vos travaux mais elle est un moyen de préserver l'harmonie des maisons de Grand Village qui est un bien collectif mais qui constitue également un élément important de leur valeur individuelle.

A.5 Suite des visites de conformité réalisées durant les étés 2011 et 2012 par le Conseil Syndical)

Nous transmettons donc systématiquement désormais au notaire lors d'une vente un exemplaire du règlement et des statuts de l'ASGV, afin que tous les nouveaux acquéreurs disposent de ce document indispensable même si le vendeur l'avait perdu. Il est téléchargeable sur le site de Grand Village.

A.6 Les chemins roses.

Les réparations très ponctuelles qui seraient indispensables pour la sécurité des piétons et cyclistes peuvent toujours être réalisées si elles s'avéraient nécessaires.

A.7 Rû du Balory

Nous nous étions préoccupés pour le ruisseau qui participe grandement à l'image de qualité de l'environnement de notre village. En effet, différents problèmes avaient été constatés en 2012 : (ragondins, fascines qui retiennent les berges (soutènements en plaques de bois entrelacées) qui se détériorent, les courbes qui s'ensavent, et des blocs de béton qui entouraient une canalisation d'eaux pluviales débouchant dans le rû au niveau du pont de la rue du Gros Caillou qui s'étaient détachés et pouvaient créer un embâcle (barrage par accumulation de matériaux divers) dans le ruisseau.)

Au moins pour les risques d'embâcle le SAN a fait intervenir une entreprise et le risque a disparu et lors d'événements pluvieux assez intenses, le rû a gardé un bon écoulement sans débordement, grâce aussi aux ouvrages de régulation situés en amont.

B. ESPACES VERTS, MOBILIER URBAIN, ECLAIRAGE (Jean GUILLON, Michèle GARRIGA, Véronique WARNAULT, Franck SURENA)

B.1 : Tonte et ramassage de feuilles :

Le contrat de l'entreprise PAM n'a pas été renouvelé suite à différentes remarques des copropriétaires et constatations des membres du Conseil Syndical. En effet à plusieurs reprises, le travail effectué concernant la tonte et le ramassage des feuilles sur les espaces communs ne nous a pas satisfaits. L'entreprise VOISIN a repris le contrat depuis le 1er janvier 2015.

B.2 : Entretien courant des haies, massifs et chemins roses :

Ces tâches ont été effectuées par le jardinier ou son remplaçant. En fin d'année 2014, les massifs de rosiers ont été nettoyés et les plants manquants partiellement remplacés, le pépiniériste n'ayant pu fournir la totalité de notre commande. Le complément est prévu au printemps 2015.

Il n'y a pas eu de travaux sur les chemins roses en 2014, hormis un rebouchage d'urgence par nos soins. Les prochains travaux ne pourront être envisagés qu'après assurance que les souches des arbres abattus ne produiront plus de rejets.

B.3 : Elagage :

L'entreprise LELARGE a effectué l'élagage des tilleuls du Centre Commercial avec remontée des couronnes destinée à une meilleure visibilité des commerces.

L'entreprise JARDI FORET a également procédé à des élagages en novembre 2014.

B.4 : Abattage :

Comme prévu, l'entreprise LELARGE a terminé l'abattage des peupliers de la grande pelouse en juillet et septembre 2014.

L'entreprise JARDI FORET a abattu quelques arbres devenus gênants, en novembre 2014.

B.5 : Prairie Sud :

Elle a été fauchée par l'entreprise JARDI FORET qui en a profité pour planter un figuier dans le verger.

B.6 : Copeaux :

Nous avons tenu compte des remarques des riverains au sujet des nuisances quant à leur stockage. Ils ont tous été utilisés soit par le jardinier, soit par les résidents ou par Nouveau Village. Ceux issus des derniers travaux ont été déposés dans la partie ouest de la Prairie Sud en attendant leur emploi par le jardinier. Les résidents (exclusivement) peuvent venir en chercher, sous réserve de respecter l'environnement.

B.7 : Haies de pignons :

La taille des haies de pignons a été réalisée en février 2014 par l'entreprise JARDI FORET pour celles qui étaient le plus hors normes par rapport au règlement de copropriété (hauteur / épaisseur...) Il reste maintenant à pérenniser l'ensemble de la taille au moyen d'une convention annuelle du type de celle conclue pour la tonte / ramassage des feuilles.

B.8 : Haie rue d'Ormesson :

Elle a été taillée et nettoyée en fin d'année 2014 par l'entreprise JARDI FORET. De ce fait, le mur – qui nous appartient – apparaît avec des zones sérieusement endommagées, qu'il convient de restaurer.

B.9 : Mobilier urbain, Eclairage public :

Les 2 sièges métalliques ont été remplacés, l'un sur le chemin rose près de la place de Seine Port, et l'autre sur la grande pelouse.

Les réparations des candélabres sont toutes issues des incivilités. Il nous a fallu remplacer des verres et des ampoules, mais uniquement sur les plus anciens modèles.

Pour information, les pannes longues et répétées d'éclairage public sous responsabilité communale ont été signalées par le Président lors de la dernière réunion de la Commission de Sécurité Routière à la Mairie de Vert Saint Denis.

B.10 : Arbres parasités :

Chenilles processionnaires : un constat a été établi sur les pins en fin d'année 2014. Il ressort que 12 arbres – tous situés sur la copropriété - sont touchés. Des pièges spécifiques devront être posés

- *Gui* : un constat identique a été fait en même temps: 8 arbres de la copropriété sont touchés ainsi que 3 arbres chez des particuliers. Il convient d'en envisager l'éradication. Elle sera à la charge de chacune des parties concernées : ASGV ou particuliers, selon l'emplacement concerné.

CONCLUSION : L'année 2014 s'est déroulée dans la continuité des 2 précédentes et clôt cette période triennale qui aura vu se transformer une partie significative de notre patrimoine végétal dont chacun sait qu'il est une des valeurs auxquelles nous sommes très attachés. A ce sujet, la règle de 1 arbre planté pour 1 arbre abattu fait ressortir un déficit de 25 sujets, ils seront mis en place à l'automne 2015 après concertation.

C. RÉSEAUX TÉLÉVISION

Seul un évènement notable est à noter cette année.

La foudre est tombée sur l'installation en tête de réseau la nuit du 18 au 19 juillet.

Le temps que la société en charge de la maintenance trouve les pièces électroniques pour effectuer la réparation, notre réseau TV était de nouveau opérationnel le lundi 21 juillet.

Pour le reste, en 2014 nous n'avons pas eu d'autres pannes même mineures à déplorer.

Le changement notable, est la diffusion CANAL SAT sur notre réseau TV.
Depuis le 1^{er} janvier 2015 notre contrat de maintenance n'en couvre plus les pannes.
Suite au sondage effectué il y a deux ans, il apparait que finalement peu d'abonnés n'avaient pas l'intention de faire installer la fibre chez eux.
D'exclure la partie CANAL SAT de notre contrat d'entretien permet de faire une économie d'environ 5000€ par an.
Comme dit à différentes réunions, AG, échanges téléphoniques ou par mails, certains fournisseurs d'accès à internet proposent des abonnements CANAL SAT.
Nous ne pouvons donc plus faire supporter à la communauté cette somme pour environ six abonnés.
De plus, les décodeurs ces abonnés en system QUAM d'ancienne génération ne peuvent plus être réparés par les services techniques de CANAL SAT.
En conclusion, pour le moment nous diffusion toujours CANAL SAT mais en cas de panne ca entrainera définitivement sa diffusion.

Du côté de la fibre optique, elle est compétemment déployée sur Grand Village.
L'installation de ce type de transport numérique semble donner satisfaction.
Quelques problèmes techniques ont été notés suite à des évolutions des FAI.
Globalement l'arrivée de la fibre à grand village a été un évènement plutôt positif.

D. GESTION DES COTISATIONS

Rappel : les charges trimestrielles sont exigibles à **terme à échoir**, donc au **début de chaque trimestre**, merci d'en tenir compte. Elles permettent au bon fonctionnement et à la réalisation des projets de notre association.

Vous avez désormais la possibilité de régler vos charges par **virement**. Plusieurs copropriétaires l'utilisent maintenant :

- N'oubliez pas d'inscrire votre numéro de lot (qui figure dans l'appel de charges)
- Notez votre nom de famille
- La référence du trimestre que vous réglez : ex : 1T 2015 pour 1^{er} trimestre 2015

Pour le règlement par **chèque** il est **impératif** d'indiquer au verso de ce dernier le **numéro de lot** auquel il se rapporte sans joindre ni agrafier de document.

Le bilan 2014 est le suivant au 31 décembre 2014 :

- 20 propriétaires sont en retard de paiement pour une somme de 5 192 € (en 2013, 28 copropriétaires pour 5 454 €)
- 3 sont des dossiers de succession pour un montant de 2 184 € (les mêmes)
- 11 propriétaires ont payé d'avance pour une somme de 654 €. (7 pour 571 €)
- **Soit un bilan final débiteur de 4 538 euros (en 2013 : 4 883)**

Depuis début janvier 2015, 15 propriétaires ont régularisé leur situation, à ce jour (le 24 janvier 2015), il reste 2 842 € à récupérer au titre de l'exercice 2014. (en 2013, 2 936 €)

Le montant de la cotisation reste fixé à 7 euros par voix.

4. Rapports financiers

A .RAPPORT SUR LES COMPTES DE L'ANNÉE 2014

L'année 2014 se termine avec un résultat + 6 619,25 € pour une prévision budgétaire votée de - 17 157 €

COMPTE DE RESULTAT : Chiffres clés et faits marquants par rapport au budget qui a été voté

• DEPENSES

Espaces verts : € pour un budget voté de 111 050 € dont :

- Salaires et charges : € pour un budget voté de 48 300 €

- Contrat Tonte & ramassage de feuilles : 39 323,63 € pour un budget voté de 40 000 €

- Travaux supplémentaires : 2 506.22 € travaux exécutés habituellement par le jardinier tels que binage des massifs, tailles des bosquets, etc. pour un budget voté de 4 500 €
- Tailles/élagages/abattages : € pour un budget voté de 2 000 € qui comprenaient les tailles des haies de pignons et des tilleuls du centre commercial, reportées en 2014.
- Plantations : 361, 97 € pour un budget voté de 5 000 €.
- Frais A.S.G.V : € pour un budget de voté de 15 000 €,
- Le poste « Travaux » s'élève à € pour un budget voté de 19 500 €
- Régénération partielle prairie sud et des plantations complémentaires du verger pour 1 073.73 € pour un budget voté de 1 000 €
- Grande pelouse : abattages, élagages et plantations pour un montant de € pour un budget voté de 9 000 €
- Rue d'Ury : remise en état et plantations pour un montant de 5 438.64 € pour un budget voté de 3 000 €

• RECETTES

- Cotisations : elles sont encaissées sur la base de 7€ par trimestre par 5 104 voix.
- Produits Financiers : intérêts tirés du Livret A

• BILAN

- Propriétaires débiteurs : on constate une amélioration du paiement des cotisations par rapport à la situation de fin 2012.
- Société Générale : le dépôt en compte courant de 7.209,99 € sera utilisé pour régler les dettes constatées à fin décembre
- Livret A : les sommes déposées sont plafonnées à 76 500 € augmentées des intérêts perçus ; elles proviennent des excédents constatés les années précédentes et seront utilisées pour financer pour partie les travaux prévus dans les budgets 2014 et 2015 proposés.

B. COMPTE DE RÉSULTATS 2014

DEPENSES		2014	2013	RECETTES		2014	2013
ESPACES VERTS			106 628,25	COTISATIONS		142 912,00	142 912
Salaires bruts	28 186,59			Appel de fonds			
Charges sociales	11 827,28			1 ^{er} trim.			
Provision charges sur salaires	2 855,00			35 728,00			
Remplacement jardinier + poubelles	305,38			2 ^{ème} trim.			
Contrat tonte, ramassage de feuilles	38 413,49			35 728,00			
Travaux supplémentaires	2 506,22			3 ^{ème} trim.			
Carburant	633,05			35 728,00			
Outillage, petites fournitures	1 197,89			4 ^{ème} trim.			
Travaux divers	290,99			35 728,00			
Tailles, élagages, abattages	11 960,00						
Plantations	5 527,98						
Déchets végétaux	1 612,97						
Entretien matériel	1 194,01						
Réfection lampadaire	117,40						
						2 600,00	2 510
EDF / EAUX			1 594,32				
TELEVISION			10 395,38	REPRISE PROVISIONS			
Contrat maintenance	10 395,38						
Matériel et réparations	0						
FRAIS ASGV			12 078,46				
Fonctionnement	3 862,18						
Honoraires expert comptable	4 759,74						
Frais de secrétariat (hors salaire)	3 456,54						
			2 480,85			1 367,58	1 561
AUTRES FRAIS				PRODUITS FINANCIERS			
Assurance	1 014,77						
Impôts et taxes	1 247,00						
Services bancaires	219,08						
TRAVAUX		26 747,89	24 817				
Revalorisation prairie sud	1 173,73						
Grande pelouse	20 135,52						

Rue d'Ury	5 438,64				
CHARGES DE L'EXERCICE		159 925,15	136 555		
EXCEDENT / DEFICIT		-13 045,57	+ 10 428		
TOTAL		146 879,58	146 983	146 879,58	146 983
				TOTAL	

C. BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2014

ACTIF			PASSIF		
	2014	2013		2014	2013
ACTIF IMMOBILISE			CAPITAUX PROPRES		
Terrains	6 930,50	6 930,50	Fonds propres	92 781,76	105 827,33
Local ASGV	13 788,08	13 788,08	Résultat de l'exercice	6 619,25	- 13 045,57
TOTAL	20 718,58	20 718,58	TOTAL	99 401,01	92 781,76
ACTIF CIRCULANT			PROVISIONS POUR CHARGES	7 119,00	6 155,00
Propriétaires débiteurs	5 486,00	5 454,00	DETTES		
Disponibilités	90 660,74	86 616,23	Propriétaires créditeurs	654,00	571,00
Société générale C/C → 10 426,57			Factures fournisseurs	4 314,97	5 173,09
Sté Gale livret A → 79 296,66			Factures fournisseurs non parvenues	223,58	1 397,69
Intérêts courus à recevoir → 908,08			Organismes sociaux (URSSAF, MSA, AG2R)	6 742,59	6 710,27
Caisse → 29,43					
TOTAL	97 736,57	92 070,23	TOTAL	11 935,14	13 852,05
TOTAL GENERAL	118 455,15	112 788,81	TOTAL GENERAL	118 455,15	112 788,81

D. PRESENTATION DES BUDGETS 2015 ET 2016

D.1 Espaces verts

- Le contrat de tonte et ramassage des feuilles est maintenu en l'état.
- Les travaux supplémentaires sont représentés par les haies de pignons qui vont être remises à niveau pour la première fois.
- Les tailles / élagages / abattage sont maintenant en forte diminution (la grande pelouse étant comptabilisée à part). Il s'agit des tilleuls du Centre Commercial et de l'enlèvement du gui.

- Plantations : Nous avons maintenu le même budget, en 2014 mais diminué très nettement en 2015 (fin du cycle triennal en 2014).

D.2 Travaux programmés

- Grande pelouse : fin des abattages (9 peupliers en 2014) + enlèvement du gui (sur 4 érables)

- Prairie sud : reprise du semis de la prairie fleurie + tonte spécifique

- Travaux au local ASGV : il y a lieu de revoir les chéneaux à l'arrière, l'étanchéité de salle d'eau et de changer le robinet du lavabo. Il est nécessaire de faire poser une clôture autour du local afin de le protéger des intrusions extérieures.

E. BUDGETS PRÉVISIONNELS 2015 ET 2016

DEPENSES	BUDGET 2014 ESTIMATION	REALISE 2014	BUDGET 2015 ESTIMATION	BUDGET 2016 ESTIMATION
ESPACES VERTS	111 050		108 950	
salaires bruts	34 000	31887,4	35 000	
charges sociales	14 300	11659,4	14 600	
provisions charges sur salaires	3 500		3 500	
remplacement jardinier +poubelles	350	432	400	
contrat tonte, ramassage de feuilles	40 000	39 323,63	40 000	
travaux supplémentaires rue d'Ormessor	4 500	3840	4 500	
carburant	700	345,59	750	
outillage, petites fournitures	2 000	867,55	2 000	
tailles, élagages, abattages	2 000	12072	2 500	
plantations	5 000	361,97	1 000	
produits, engrais	200	0	200	
travaux divers	500		500	
déchets végétaux	2 000	1 706,54	2 000	
entretien matériel	1 500	840,05	1 500	
réfection lampadaire	500	106	500	
EDF / EAUX	2 000	1 669,25	2 000	
électricité	1 750	1 635,04	1 750	
eau	250	34,21	250	
TELEVISION	12 000	10 686,84	12 000	
contrat maintenance	10 500	10 686,84	10 500	
matériel et réparations	1 500	0	1 500	
FRAIS ASGV	15 000		14 000	
fonctionnement	3 500		3 500	
expert comptable	5 000	3 846	5 000	
frais de secrétariat (hors salaires)	5 000	2738,87	5 000	
informatique	1 500	359,24	500	
AUTRES	3 000	2 636,19	3 100	
assurances	1 100	1 022,61	1 150	
inimpôts et taxes	1 650	1 427	1 700	
services bancaires	250	167,02	250	
TRAVAUX PROGRAMMES	19 500		5 500	
chemins roses	1 000	0	2 000	
protections bornes TV	1 000	0	1 000	
prairie sud	1 000		1 000	
grande pelouse (peupliers...)	9 000	8640	0	
rue d'Ury	3 000		0	
meublier urbain	1 500	38	1 500	
étanchéité et clôture local	3 000	2 559,11	0	
CHARGES EXERCICE ANTERIEUR	0		0	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	119		3 000	
CHARGES DE L'EXERCICE	162 669		148 550	
cotisations	142 912		142 912	
reprise de provision	1 600		1 700	
autres produits	1 000		1 000	
TOTAL PRODUITS	145 512		145 612	
RESULTAT PREVISIONNEL	-17 157		-2 938	

DEPENSES	BUDGET 2014 ESTIMATION	BUDGET 2015 ESTIMATION
Espaces verts	111 050	108 950
Salaires bruts	34 000	35 000
Charges sociales	14 300	14 600
Provision charges sur salaires	3 500	3 500
Remplacement jardinier + poubelles	350	400
Contrat tonte, ramassage de feuilles	40 000	40 000
Travaux supplémentaires	4 500	4 500
Carburant	700	750
Outillage, petites fournitures	2 000	2 000
Tailles, élagages, abattages	2 000	2 500
Plantations	5 000	1 000
Produits, engrais	200	200
Travaux divers	500	500
Déchets végétaux	2 000	2 000
Entretien matériel	1 500	1 500
Réfection lampadaire	500	500
EDF / EAUX	2 000	2 000
Electricité	1 750	1 750
Eau	250	250
TELEVISION	12 000	12 000
Contrat maintenance	10 500	10 500
Matériel et réparations	1 500	1 500
FRAIS ASGV	15 000	14 000
Fonctionnement	3 500	3 500
Expert comptable	5 000	5 000
Frais de secrétariat (hors salaires)	5 000	5 000
Informatique	1 500	500
AUTRES	3 000	3 100
Assurances	1 100	1 150
Impôts et taxes	1 650	1 700
Services bancaires	250	250
TRAVAUX PROGRAMMÉS	19 500	5 500
Chemins roses	1 000	2 000
Protection bornes TV	1 000	1 000
Prairie sud	1 000	1 000
Grande pelouse	9 000	0
Rue d'Ury	3 000	0
Mobilier urbain	1 500	1 500
Étanchéité et clôture local	3 000	0
CHARGES EXERCICE ANTERIEUR	0	0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	119	3 000
CHARGES DE L'EXERCICE	162 669	148 550
COTISATIONS	142 912	142 912
REPRISE DE PROVISION	1 600	1 700
AUTRES PRODUITS	1 000	1 000
TOTAL PRODUITS	145 512	145 612
RESULTAT PREVISIONNEL	- 17 157	- 2 938

5. Votes

- Première résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les comptes de l'exercice 2014 et donne quitus au Conseil Syndical.
- Deuxième résolution : L'Assemblée Générale Ordinaire approuve les budgets prévisionnels 2015 et 2016.
- Vote en vue de l'élection des membres du Conseil Syndical : l'Assemblée Générale approuve l'élection des membres du Conseil Syndical

6. Questions diverses

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE de Grand Village du 20 mars 2015

QUESTIONS DIVERSES

NOM :
Prénom :
Adresse :

Propose que la (ou les) question(s) suivante(s) soi(en)t débattue(s) au cours de l'Assemblée Générale :

Date et signature :

A retourner le plus rapidement possible au siège de l'Association, et ce de préférence avant le 6 mars 2015

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE de Grand Village du 20 mars 2015

APPEL À CANDIDATURE

NOM :

Prénom :

Adresse :

Mail :@.....

Téléphone : 



Fait acte de candidature au Conseil Syndical de l'Association Syndicale Libre des propriétaires de Grand Village.

Date et signature :

A retourner avant le 6 mars 2015 inclus au siège de l'Association.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE de Grand Village du 20 mars 2015

POUVOIR

Je soussigné
NOM
Prénom

demeurant
adresse complète

propriétaire du lot n° et représentant voix dans l'Association Syndicale Libres des propriétaires du groupe d'habitations « Le Grand Village »

donne pouvoir à M

à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire des propriétaires du groupe d'habitations « Le Grand Village », convoquée le 20 mars 2015 à partir de 20H00.

En conséquence :

- Assister à la réunion de cette assemblée, émarger toute feuille de présence, accepter les fonctions de scrutateur ou de secrétaire de l'Assemblée, prendre part à toutes les délibérations et à tous votes sur les questions à l'ordre du jour
- Signer les procès verbaux et toutes autres pièces

Le présent pouvoir conservera tous ses effets pour toute autre assemblée qui serait appelée à délibérer sur le même ordre du jour par suite du report pour insuffisance de participants ou pour toute autre cause.

Fait à

Le 2015

Le mandataire

Dater, signer, faire précéder de la mention : Bon pour pouvoir	Dater, signer, faire précéder de la mention : Bon pour acceptation de pouvoir
---	--

Liste des délégués de rues

RUE	COMMUNE	N°	NOM	TÉLÉPHONE	MAIL
AVON	CESSON	16	M. Daniel SINARD	01.60.63.79.92	daniel.sinard@bbox.fr
AVON	CESSON	7	Mme Karen ANAYA	09.53.22.59.56 06.60.33.66.63	kanaya@hotmail.fr
BARBIZON	CESSON	3	M. Jean-Philippe GRAMOND	01.60.63.46.46	gramond.jp@gmail.com
CHATELET	CESSON	5	M. André BARD	01.60.63.73.80	bard.a1@free.fr
DAMMARIE	CESSON	8	M. Jean-Pierre THIRY	01.64.41.07.77 06.71.24.34.13	thiry.jp@wanadoo.fr
DAMMARIE	CESSON	16	Mme Marie-Christophe DELTOUR	01.64.41.05.44	marie.cristo@laposte.net
EMERAINVILLE	CESSON	11	M. Fabien CANALE	06.03.93.26.39	fabsud83@gmail.com
EMERAINVILLE	CESSON	13	M. Jean-Luc LAFAIX	06.21.78.57.16	jeanluc.lafaix@free.fr
GRETZ	CESSON	6	Mme Nicole MORAIN	01.60.63.27.12 06.86.42.83.21	morain.nicole@orange.fr
GRETZ	CESSON	7	M. Alain LABAYE	01.64.39.78.99 06.86.87.09.12	alain.labaye@orange.fr
IVERNY	CESSON	18	M. Michel THENEAU	06.11.01.51.33.	michel.theneau@orange.fr
IVERNY	CESSON	6	M. Louis GOEPP	01.60.63.63.44	lgoepp@orange.fr
JOUARRE	VSD	25	M. Pierre BILARD	01.60.63.15.71	pbilard@free.fr
JOUARRE	VSD	29	M. Antonio DA SILVA COELHO	09.52.94.06.03 07.82.41.20.35	SANS
KLEBER	VSD	2	Mme KANDEL	01.60.63.40.20	jacev.kandel@wanadoo.fr
KLEBER	VSD	14	Mme BEMER	01.64.10.85.02	claud.bemer@orange.fr
MEAUX	VSD	11	Mme Rafaëla RECHKE	01.64.10.72.32	rafaela.rechke@outlook.fr
MEAUX	VSD	12	M. Jean-Marie DENANS	01.60.63.42.60	jm.denans@orange.fr
MEAUX	VSD	26	Mme Dominique GUIMET	01.60.63.71.32	guimetdomi@orange.fr
ORMESSON	VSD	2	M. Daniel LE DRAPER	06.98.92.28.87	danielemile.ld@gmail.com
ORMESSON	VSD	19	M. Emile SANCHEZ	09.61.66.80.84	sanchezemile0268@orange.fr
OZOIR LA FERRIÈRE	VSD	6	M. Gaston BESSONAT	01.60.63.56.69	SANS
PIERRE LEVÉE	VSD	10	Mme Dominique MORBOIS	06.60.84.64.93	dominiquemorbois@orange.fr
QUINCY	VSD		M. Daniel LE DRAPER	09.52.35.86.84 06.98.92.28.87	danielemile.ld@gmail.com
RÉAU	VSD	5	Mme Muriel ELBAZ		murielpatron@hotmail.fr
RÉAU	VSD		M. Jacques THOMAS (*)	01.60.63.94.83	thomasjacques@free.fr
SEINE PORT	CESSON	6	Mme Michèle GARRIGA	06.83.85.39.97	michele.garriga@hotmail.fr
SEINE PORT	CESSON	38	Mme PROTAIN	01.60.63.19.80 06.85.70.41.37	gerard.protain@sfr.fr
TOURNAN	VSD	15	M. Jacques THOMAS	01.60.63.94.83	thomasjacques@free.fr
TOURNAN	VSD	9	Mme Jeannette PIERRE	01.60.63.32.79	jech.pierre@cegetel.net
URY	VSD	9	Mme Thérèse RAIMONÉ	01.60.63.02.20 06.88.43.40.49	raimone.therese@wanadoo.fr
URY	VSD	12	M. Franck SURENA	06.83.35.39.08	franck.surena@gmail.com

